

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOMOCER**

M. Hafedh HEMAIED, qui détenait directement et indirectement 1 334 826 actions et droits de vote représentant 5,003% du capital et des droits de vote de la Société Moderne de Céramique (SOMOCER), a déclaré avoir franchi à la baisse, le 09 mars 2012, le seuil des 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à la cession sur le marché de 38 832 actions et droits de vote, représentant 0,146% du capital.

M. Hafedh HEMAIED a déclaré qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote ainsi que la cession des actions et droits de vote lui appartenant.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 15 mars 2012 par le déclarant ci-dessus.